



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'APF- Clermont-Ferrand (France)- 5 au 7 avril 2011
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Sylvie Roy, députée de Lotbinière, rapporteure de la Section du Québec à la Commission des affaires parlementaires (CAP)- M. Dominic Dumont, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.- Les sections du Québec et du Burkina Faso se sont vues confier, à la réunion de Marrakech (mars 2010), le mandat conjoint d'étudier le phénomène du nomadisme politique dans l'espace francophone. Après la présentation du thème lors de la réunion de Dakar (juillet 2010), les co-rapporteurs présentaient un premier rapport d'étape sur le sujet à cette réunion intersessionnelle du printemps 2011.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Le nomadisme politique- La coopération interparlementaire- Parlement, presse, médias et démocratisation- La vie des assemblées dans l'espace francophone : recueil des procédures et des pratiques parlementaires- Les missions d'observation des élections- Les séminaires parlementaires et les stages de formation- Le programme NORIA- Le Parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette commission.
 - Par la présentation du rapport préparé par les sections du Québec et du Burkina Faso, sensibiliser les parlementaires aux enjeux du phénomène du nomadisme politique dans les parlements francophones.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La présentation conjointe, par la députée québécoise et le député burkinabé, de ce premier rapport d'étape sur le phénomène du nomadisme politique en Francophonie a suscité de nombreux commentaires, plusieurs des parlementaires présents ayant connu, au sein de leur Parlement, les effets du changement d'allégeance partisane de collègues en cours de mandat électoral.
 - Ce rapport d'étape rend compte de la situation à cet égard dans les 13 parlements de l'espace francophone qui ont jusqu'ici répondu au questionnaire transmis l'an dernier à toutes les sections de l'APF.
 - La députée québécoise a pu s'enquérir des résultats des 11 missions d'information et de contacts de l'OIF auxquelles l'APF a participé, tenues ces derniers mois au Niger (2) et en Haïti (2) ainsi qu'au Bénin, au Burkina Faso, aux Comores, en Côte d'Ivoire, en République Centrafricaine, au Rwanda et au Tchad.
 - La députée québécoise a également pu en apprendre davantage sur diverses expériences de coopération interparlementaire multilatérales et bilatérales en Francophonie, notamment en termes de formation et de développement d'outils informatiques.
 - La députée québécoise a aussi pu prendre connaissance des derniers développements relativement au dossier du Parlement francophone des jeunes et échanger avec ses collègues sur les perspectives d'avenir pour cette simulation parlementaire créée à Québec en 2001.
 - La Commission a préparé l'audition du secrétaire général de la Francophonie qui aura lieu lors de la Session de Kinshasa en juillet 2011. La question proposée par la rapporteure de la Section du Québec a été retenue par la Commission.

COÛT	<ul style="list-style-type: none"> - Per diem et autres frais - Transport 	<p>2 476,49 \$</p> <p>2 361,94 \$</p>
	Total	4 838,43 \$